

Bernard Bertelle déterminé

La hausse importante du coût des ordures ménagères continue de faire réagir. Dans un communiqué, Bernard Bertelle, conseiller municipal à Blénod, et conseiller communautaire, persiste et signe, dénonçant une nouvelle fois le mode de calcul retenu par la communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson -le foncier bâti - pour financer la collecte sélective.

« Il faut arrêter de nous dire que les élus ont été contraints et forcés et qu'il n'y a pas de meilleur système. Dans ce cas, il faut m'expliquer pourquoi une commune comme Pagny arrive à diminuer son taux d'imposition sur les ordures ménagères, et pourquoi Ribeauvillé parvient à mettre en place un système d'enlèvement avec pesée des poubelles ».

Bernard Bertelle, qui dit « attendre des propositions concrètes de la part des élus responsables de cette aberration » appelle une nouvelle fois « les personnes en colère » à se rassembler, munis de leurs ordures ménagères, ce dimanche à 10 h, sur le parking de la salle socio-culturelle à Pont-à-Mousson. Comme la semaine dernière, les « frondeurs » déposeront symboliquement leurs sacs emplis de déchets devant les grilles du domaine de Charmilly, siège de la com'com pour marquer leur mécontentement.

Le conseiller communautaire, plus déterminé que jamais, espère cette fois mobiliser au moins 200 personnes. Ils n'étaient qu'une trentaine au premier rendez-vous.

Jean-Christophe VINCENT